

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 25 MARS 2025

Absente: Clara BIELLMANN –

Secrétaire: Béatrice LAGOUEYTE.

En préambule, le maire demande de rajouter à l'ordre du jour le vote des taux des taxes locales. Le conseil donne son accord. Par ailleurs Bernard PLAT informe devoir partir à 23h00.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 février 2025 : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Présentation des Comptes de Gestion et vote des Comptes Administratifs 2024 : Au vu du Grand Livre, le maire fait lecture et commentaire des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement des deux budgets – Principal et Annexe Multiple Rural -. Il ressort les résultats suivants :

Budget Principal	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	305 563.12	147 624.35
Recettes	394 635.86	174 663.65
Résultat de l'exercice	89 072.74	27 039.30
Report N-1	Excédent 93 530.33	Déficit 46 910.93
Résultat cumulé	Excédent 182 603.07	Déficit -19 871.63
Restes à Réaliser		35 415.77
Besoin total de financement (Déficit + RAR)		55 287.40
Excédent à reporter au BP 2025		127 315.67

Par rapport à 2023, l'évolution des recettes est de 4.77%, celle des dépenses de 5.40 %.

Budget Annexe Multiple Rural	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0.35	0.00
Recettes	5 035.34	0.00
Résultat de l'exercice	5 034.99	0.00
Report N-1	26 816.48	0.00
Résultat cumulé	Excédent 31 851.47	Résultat cumulé 0.00
Excédent à reporter au BP 2025		31 851.47

Vote des Comptes de Gestion : Les Comptes de Gestion établis par la Trésorerie étant conformes aux résultats présentés, le conseil les approuve à l'unanimité.

Vote des Comptes Administratifs : le maire ayant quitté la salle, et sous la présidence de Gérard GAY, les Comptes Administratifs de la commune sont également approuvés à l'unanimité

Affectation des Résultats : Le conseil valide l'affectation au Budget 2025 des résultats suivants :
127 315.67€ au Budget Principal et 31 851.47€ au Budget Annexe.

Taux des Taxes Locales : l'état notifié par les services fiscaux précise les bases d'imposition réelles de 2024 ainsi que les bases prévisionnelles et les produits attendus à taux constants pour 2025.

Réel 2024	Bases	Produit	Taux	2025 Bases	Produit
Foncier Bâti	368 540	132 526	35.96	375 100	134 886
Foncier Non Bâti	20 374	11 710	57.48	20 400	11 726
Taxe Habitation	60 911	6 474	10.68	55 800	5 959
Total		150 710			152 571

NB : dans le cadre de la loi de Finances, les bases 2025 des valeurs locatives cadastrales de l'ensemble des taxes ont été revalorisées de 1.7% par rapport à 2024.

Au vu des états budgétaires, le conseil décide à l'unanimité de reconduire les taux actuels.

Vote des subventions aux associations : le maire rappelle les montants des subventions accordées en 2024

- **ADRA 33 : 50 €** ; Cet organisme a transmis un rapport moral et un bilan financier.
- **FNACA : 50 €** : pas de bilan financier (NB : de récents évènements familiaux ont affecté le fonctionnement de cette association qui reste toutefois active sur le réolais).
- **Arbres et Paysages 33 : 20 €** . Il s'agit d'une cotisation d'adhésion à cette structure.
- **MSTL** : ne demande pas de subvention ; fonctionne avec les cotisations des adhérents.
- **Espoir Loupiacais Fêtes : 800€** : Bernard PLAT expose les actions prévues et l'état financier.
- **ACCA : 800 €** : Michel LATRILLE résume les rapports moral et financier précédemment envoyés à chaque conseiller.

Sur proposition du maire, les montants des subventions sont reconduits à l'identique pour 2025.

DIA : Les parcelles ZC 84, 86 et 87, issues des divisions des parcelles ZC 38 et 58, font l'objet d'un compromis de vente. Situées en zone U du PLUi, elles sont soumises à droit de préemption par la commune. Après analyse, le conseil décide de ne pas exercer ce droit.

22h54 : comme annoncé, Bernard PLAT quitte la réunion.

Questions/Informations Diverses :

SGM : Sud Gironde Mobilité : Ce syndicat, émanation du SISS de Langon, a reçu la compétence « Mobilité » par délégation des CdC du Langonnais, du Réolais et de Convergence Garonne. Il élabore actuellement un plan de mobilité sur le territoire de ces 3 CdC, avec des lignes régulières, mais aussi des lignes de transport à la demande avec point de desserte dans chaque commune. Pour Loupiac, l'actuel abribus sera proposé comme point d'arrêt.

La séance est levée à 00H25.